



Monsieur Dominique LAIN
Président du CASDIS
SDIS du Var
24 allée de Vaugrenier
ZAC les ferrières
83490 Le Muy

Toulon, le 26 juillet 2022

REF: 20/22/GC/SA 83

Affaire suivie par :

Copie à :

Pièces jointes :

Objet : Réaction SA83 à communiqué de presse

Monsieur le Président,

Par communiqué de presse, vous avez exprimé votre inquiétude sur la situation critique de notre département du fait des conditions climatiques actuelles et pour les jours à venir ; mais également sur le manque de moyens aériens nationaux avec le développement du risque d'incendie de forêts sur d'autres régions, limitant les renforts possibles pour notre département.

Les incendies successifs qui ont eu lieu dans le Gard, les Bouches du Rhône et en Gironde ont mis au grand jour les limites de notre si merveilleux système de sécurité civile tant choyé par certains.

Si vous vous êtes inquiet en tant que décideur du SDIS du Var, nous ne pouvons qu'abonder dans votre sens et vous éclairer, à notre tour, sur nos propres inquiétudes.

Je veux par-là vous alerter sur deux points :

- Les difficultés auxquelles nous sommes confrontés face aux risques courants avec le manque de personnels dans les centres de secours. Les effectifs sont régulièrement en dessous des obligations du règlement opérationnel départemental et contraignent l'organisation des départs des engins de secours, au détriment de la réponse opérationnelle. Nous devons faire face à la sur-sollicitation, carences médicales et ambulancières, augmentation des délais d'attente aux urgences pour la prise en charge des victimes.

Les sapeurs-pompiers ne sauveront pas le système de santé français et ne peuvent pas être la seule réponse aux déserts médicaux et aux difficultés des établissements publics hospitaliers.

- Pour ce qui est des feux de forêts, l'extension du risque feu de forêts depuis ces dernières années sur des départements jusqu'à là préservés, nous impose de réfléchir sur la réponse à apporter pour le département du Var.

La difficulté envisageable pour ces départements à fournir d'éventuels renforts doit conduire à une nouvelle politique en matière de feux de forêts. On rajoute à cela, le manque de moyens aériens nationaux. Les annonces récentes du Président de la République sur un renforcement de la flotte n'apportera une réponse qu'à une date qui pour l'instant reste très incertaine et lointaine.

En attendant, ce sont les sapeurs-pompiers sur le terrain qui devront lutter contre ces incendies.

Le département du Var est un département où les risques sont nombreux, feux de forêts, inondations, tempêtes, accroissement touristique ... et pas seulement en période estivale. Si l'impact médiatique du moment met en avant nos problématiques, l'été fini, elles seront toujours présentes. Si les financements sont ouverts pour les moyens aériens, voir les 4,2M€ pour l'aménagement du pélicandrome de Hyères, il doit en être tout autant pour les sapeurs-pompiers, qui sont eux les primo-intervenants sur ces sinistres.

Nous ne pourrons pas continuer à être sur tous les fronts avec un fonctionnement dérogatoire lors de périodes de crise.

SYNDICAT AUTONOME SPP-PATS

BP 653
83053 TOULON CEDEX

06 18 57 01 93

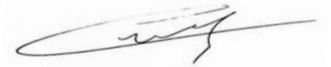
president@saspp-pats83.org

Les sapeurs-pompiers n'ont pas besoin d'être des héros lors d'évènements d'ampleur. Nous avons vu ce que cela a donné lors de la pandémie Covid-19 pour les personnels soignants, applaudis longuement et vite oubliés. Nous demandons juste des moyens humains et matériels pour effectuer notre travail dans de bonnes conditions et en sécurité. L'augmentation des effectifs SPP initiée doit se poursuivre de manière conséquente afin de répondre aux problèmes d'effectifs des centres de secours et ainsi pouvoir apporter une réponse adaptée aux besoins, le volume annuel d'interventions ne cessant de croître. Il serait déraisonnable de compter uniquement sur des augmentations d'effectifs de sapeurs-pompiers volontaires. Ce système a désormais montré ses limites, tant juridiques qu'humaines.

Le Syndicat Autonome SPP-PATS 83 se tient à votre disposition Monsieur le Président, pour échanger avec vous sur les orientations du SDIS du Var.

Dans l'attente d'une réponse de votre part, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, mes respectueuses salutations.

Le président départemental,



Guillaume CIVRAY